

## Vœux de la Communauté de Communes

Vendredi 21 janvier 2011  
Salle polyvalente de Locunolé

### Intervention de Nicolas MORVAN

Président de la Cocopaq

Monsieur le Député,  
Monsieur le Vice-président du Conseil Général,  
Mesdames et messieurs les Vices-Présidents,  
Mesdames et messieurs les Maires,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Mes chers collègues,  
Mesdames, Messieurs,

**L'année 2010 est derrière nous. Vive 2011 !** Je vous souhaite à tous une bonne année et tous mes vœux de bonheur, de santé et de joie. Merci à Jean-Yves Le Coz et au Conseil Municipal de Locunolé de nous accueillir dans cette belle salle. J'ai noté Jean-Yves, en assistant à tes vœux, que tu étais un maire heureux. Heureux de l'augmentation de population de ta commune, mais aussi heureux du développement d'un certain nombre de services intercommunaux. Il est vrai que l'action communautaire prend de plus en plus de place dans les vœux communaux, tant nos services s'inscrivent dans le quotidien des habitants. D'ailleurs, pour la première fois l'ensemble des 333 conseillers municipaux des 16 communes du Pays de Quimperlé ont été invités à cette cérémonie. C'est notre communauté de communes et il est bon que nous en parlions ensemble, par-delà les responsabilités et les mandats des uns et des autres.

Monsieur le Directeur Général des Services, vous avez conclu vos propos par une citation, permettez-moi de commencer les miens par quelques phrases que Marcel Proust fait siennes : « *Le pays où je désirerais vivre ? Celui où certaines choses que je voudrais se réaliseraient comme par un enchantement et où les tendresses seraient toujours partagées.* » Voici un beau souhait pour le Pays de Quimperlé, pour les Conseils communautaires de 2011 et l'ensemble de nos travaux.

Tout à l'heure nous allons prendre le verre de l'amitié. Verre à moitié vide, verre à moitié plein, que retenir de 2010 ?

- Les deux ans de la crise mondiale, sans effondrement de l'économie certes, mais sans que l'avidité des plus riches ne soit maîtrisée ?
- La mauvaise réforme des retraites, qui a ajouté la crise sociale à la crise économique ?
- L'absence de prise en compte concrète du déficit climatique à Cancun ?

Ces trois sujets montrent un monde en crise, un monde à la recherche de sens pour l'action publique. C'est cela que 2011 doit apporter à nos concitoyens, du sens et une envie d'agir. **Indignez-vous ? Oui, mais surtout agissez !**

Monsieur le Directeur Général des Services, vous avez conclu vos propos par cette belle phrase de Saint-Exupéry : « *L'avenir, tu n'as pas à le prévoir, tu as à le permettre* ». Il est pourtant bon de savoir ce que nous réserve l'avenir avant de passer à l'action. D'ailleurs, **les dernières prévisions de l'Insee** viennent utilement nous éclairer sur la nécessité de l'action publique.

- Le grand retournement démographique breton se poursuit. La Bretagne administrative, à quatre départements, est aujourd'hui forte de 3,2 millions d'habitants, elle comptera 4 millions d'habitants en 2040. La Bretagne attire, même plus que PACA ! Mieux, contrairement aux clichés, les nouveaux arrivants auront entre 30 et 60 ans, ils sont donc plus jeunes que les habitants actuels. Tous les ans, nous allons gagner 25 à 30 000 nouveaux habitants supplémentaires. C'est un défi majeur ! Bien sûr, ces nouveaux arrivants vont s'orienter prioritairement vers le triangle Rennes-Nantes-Vannes, mais le littoral breton et singulièrement la Bretagne Sud seront aussi concernés par ce dynamisme.
- Pour le Pays de Quimperlé, cela veut dire que la population va continuer à augmenter. Nous avons déjà beaucoup gagné, de manière très variée selon les communes, mais de manière importante. Il s'agira en partie d'une population néo-rurale, qui a passé au moins une partie de sa vie dans de grands centres urbains et souhaite donc un certain niveau de services publics. Cette population cherche ici une identité culturelle forte, un environnement préservé, une tranquillité publique, un certain dynamisme économique.
- Mais cette augmentation de population se fera d'abord sur le littoral, au risque de créer une « Breizh Riviera », territoire sur lequel les prix seraient tellement hauts que seules des personnes riches pourraient y vivre reléguant les autres populations au Nord de la RN 165.

Il nous faut donc, plus que jamais, nous mettre en mouvement et pour cela nous disposons d'un outil majeur, la Communauté de Communes.

- « *La décentralisation est aujourd'hui le meilleur moyen de réaliser et d'accentuer la démocratie. Elle est, pour tous, la possibilité d'accéder à la responsabilité et à la liberté.* » C'est par ces mots que Pierre MAUROY appelait de ses vœux la décentralisation de 1982. Comment mieux décrire les objectifs assignés à ces outils que sont les collectivités.
- Et pourtant, la fin de l'année 2010 a vu l'adoption de la **loi de réforme des collectivités territoriales**. Cette loi avait trois objectifs, aucun n'a été atteint : ni clarification des compétences, ni amélioration des performances, ni renforcement de la démocratie. Comble des bizarreries, cette loi, portant sur les collectivités locales a été imposée au Sénat, chambre des représentants des territoires. Là encore, le passage en force remplace le dialogue, d'autant qu'à cela s'ajoute la réforme de la Taxe Professionnelle et le gel annoncé des dotations de l'État jusqu'en 2014. A peine les Communautés surnagent-elles dans ce désastre.
- Le calcul politique du gouvernement est clair : contraindre les collectivités à adopter la rigueur, leur faire endosser la responsabilité des déficits publics, restreindre le champ de leur liberté. Nous assistons à une recentralisation, à une attaque en règle contre le service public local et contre le développement des territoires auxquels on ne fait plus confiance.

**C'est le long hiver des collectivités locales et des territoires, commencé en 2003, sous Raffarin, qui se poursuit. L'échelon local est devenu suspect aux yeux du gouvernement car il constitue un vrai pouvoir : un pouvoir d'agir, de construire, d'inventer.**

**Oui, la Cocopaq représente aujourd'hui un pouvoir d'agir.**

Dans le contexte que je viens de décrire, la tentation est forte de ne pas agir, de décaler les décisions, de

retarder les chantiers. Avec les Vice-présidents, avec l'ensemble du Conseil communautaire, ce n'est pas le chemin que nous avons choisi.

Notre action porte prioritairement sur **l'équipement du territoire en services publics**. Nous sommes pleinement devenu une collectivité de gestion en 2010. Nous ne nous contentons plus de prévoir tel ou tel équipement, nous le faisons plus que jamais fonctionner. Ainsi nos deux piscines ont réalisé plus de 180 000 entrées en 2010, les centres de loisirs totalisent plus de 30 000 journées-enfants, le transport à la demande a 600 adhérents, qui ont effectué 5200 trajets en un an, et on pourrait multiplier les exemples, à commencer par les services de collecte, premier service communautaire.

- Nous poursuivons cet effort d'équipement en 2011 avec les projets de centres de loisirs (ALSH) à Bannalec et à Scaër, les projets nautiques de Beg Porz à Moëlan, de Clohars-Carnoët, sans oublier le centre du CKCQ à Quimperlé, pour lequel il nous faut résoudre cette année les questions d'accès au site de La Mothe.
- Nous ne sommes pas seuls dans cet effort d'équipement du territoire. Ainsi, je me réjouis, dans des domaines différents, de la mise en chantier du Foyer de Jeunes Travailleurs du Zabrenn par l'OPAC, de l'ouverture du centre d'accueil de Ti Ma Bro que nous avons épaulé à l'origine, de la fin prochaine de la rénovation de Bois Joly par le Centre Hospitalier de Quimperlé. Ce sont des efforts convergents d'investissement, qui comptent pour le Pays de Quimperlé. Parfois nous les appuyons comme pour les logements sociaux, que nous cofinancerons pour un montant de près de 200 000 euros en 2011, ou pour la réhabilitation de logements privés, 103 logements ont été subventionnés pour l'instant.
- Mais notre action ne se résume pas à des efforts d'équipement. Nous mettons aussi en réseau des acteurs locaux, comme en matière culturelle. Sans modestie, disons que le succès est au rendez-vous de nos efforts : 2010 a vu la mise en réseau informatique des bibliothèques. 2011 verra la mise en ligne de ce catalogue pour le grand public. C'est un énorme travail qui va aboutir. L'ensemble des lieux d'enseignement de la musique est désormais en réseau. Là encore, nous avons franchi un grand pas, qui s'accompagne, en plus, d'un dispositif de découverte musicale dans les écoles. 1400 scolaires en bénéficient cette année ! La 3ème édition de Dis-moi ton livre va rassembler 4200 élèves car 185 classes sont inscrites ! Et je ne parle pas de la fréquentation des festivals, de 2 à 5000 spectateurs, dont le plus important, Taol Kurun se déroule en ce moment.
- Cette mise en réseau fait d'ailleurs aussi ses preuves pour le soutien à la langue bretonne. De nombreux équipements publics sont désormais bilingues, des classes fonctionnent ou sont en projet et nous soutenons actuellement la création d'une section bilingue au collège. Communes, communauté, c'est un vrai renouveau qu'il faut amplifier. D'ailleurs demain, nous proposons à tous les acteurs de la petite enfance de découvrir les dispositifs d'initiation au breton dès la crèche.

### **Oui la Cocopaq représente aujourd'hui un pouvoir d'agir, mais oui, elle a aussi un pouvoir de construire.**

Celui qui agit ne doit pas perdre de vue l'horizon. Le Pays de Quimperlé a connu de nombreuses difficultés économiques et il nous appartient de construire, avec les chefs d'entreprises, le **développement économique du territoire**.

- En 2010, nous avons réuni tous les acteurs de la vie économique. Etat, Région, Département, Chambres consulaires, représentants des communes, ont participé à l'élaboration de notre **stratégie de développement économique**. L'enjeu était que la Communauté de Communes ne se contente plus d'une simple action foncière en la matière, mais soit plus à l'écoute des besoins des entreprises. Nous disposons désormais d'un document écrit, qui servira à la rédaction de conventions avec nos partenaires. Globalement, il nous faut mieux coordonner les actions locales en

direction des entreprises, les fédérer à l'échelle du Pays, créer des outils nouveaux comme un hôtel d'entreprises, réétudier les outils existants à commencer par nos zones d'activités, mieux valoriser nos atouts et notamment nos atouts touristiques.

- 2011 verra à ce titre commencer les travaux de **rénovation des zones d'activité de Kervidanou**. En 2010, une étude approfondie a été menée sur cette zone, qui concentre plus de 70 entreprises et plus de 1000 emplois. La Cocopaq en possède une partie, Mellac, Quimperlé et Baye ont aussi la leur. Je propose que nous puissions continuer à avancer ensemble, dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre unique communautaire. Mutualisons les coûts et la Cocopaq pourra « jouer la banque » dans le cadre de modalités à définir.
- 2011 est aussi une année charnière pour le haut et le **très haut débit**. La stratégie du Conseil Général pour couvrir les zones blanches se poursuit. En parallèle, l'Etat et le Conseil Régional mettent la dernière main à un Schéma Régional d'Aménagement Numérique. Il s'agit d'apporter la fibre optique à tous les bretons d'ici 2025. Les communautés seront bien sûr sollicitées dans cet immense chantier et nous y travaillons au sein du Pays de Cornouaille. L'enjeu est aussi important que le TGV, car il s'agit bien de désenclaver la Bretagne.
- Au titre de la stratégie de développement économique, 2011 sera une année de réflexion et de choix **pour une politique touristique du Pays de Quimperlé**. Un groupe de travail associant les communes, les professionnels et les bénévoles des offices de tourisme, définira les contours d'une promotion à l'échelle du Pays et d'une réelle prise de compétence en la matière. Nous voterons notre politique en septembre 2011. Ma conviction est que, dans ce domaine, nous pouvons tirer notre épingle du jeu si nous nous soutenons mutuellement, si nous nous professionnalisons et si nous assumons nos complémentarités sans frilosité ou esprit de clocher.
- Par ses votes, le Conseil communautaire nous a clairement engagé à **bâtir un réseau de transports en commun** et à **construire l'avenir de nos deux gares** de Quimperlé et Bannalec, pour tirer parti du regain d'intérêt pour les transports collectifs, mais aussi de l'effet du TGV Paris-Quimper en 3 heures. Nous avons trois objectifs : améliorer la mobilité, renforcer le service public, conforter notre territoire. Améliorer la mobilité va de soi. Il est de plus en plus rare de résider sur la commune où se trouve son emploi, son lieu d'étude, ses loisirs ou même ses amis et sa famille. Chacun a donc un besoin croissant de se déplacer. Renforcer le service public c'est répondre à ces enjeux, modernes, de la mobilité. Le réseau de transport intercommunal desservira nos 16 communes, apportant un service équitable à tous. Il offrira une alternative à la voiture individuelle et une réponse à l'isolement. Il est pensé en complément de l'offre ferroviaire, dont il facilitera l'usage. Conforter notre territoire est nécessaire, ne serait-ce que pour lui permettre de s'affirmer par rapport à ses voisins et notamment à Lorient. Alors bien sûr, tout cela à un coût et j'ai entendu les mécontentements liés à la perception du Versement Transport. Lors d'un entretien avec le Medef et la CCI nous nous sommes accordés sur la nécessité de présenter le projet en détail aux entreprises et sur le fait de décaler d'un trimestre cette perception pour que chacun puisse mieux la prévoir. Par-delà ces questions de financement, 2010 et 2011 resteront, à mon sens, comme de grandes années de construction d'une politique de transport public ambitieuse et réaliste. Elle était attendue depuis longtemps et ceux qui ont bloqué les trains à la gare de Quimperlé pour maintenir un service public de transport doivent savoir que nous reprenons leur flambeau.

**Un pouvoir d'agir, un pouvoir de construire, mais oui la Cocopaq a, depuis toujours, un pouvoir d'inventer.**

Si nous équipons notre territoire, tout en construisant son avenir, nous devons toujours nous souvenir que ce territoire est fragile, que ses équilibres sont précaires et surtout, que notre action s'inscrit dans un cadre plus global et a des impacts plus larges. C'est ce constat qui nous a conduit à élaborer notre premier

Agenda 21. Il fixe nos orientations politiques pour les 5 ans à venir. Ce document, issu d'une volonté politique locale, inscrit notre action dans une logique de **développement durable et solidaire**. C'est une nécessité pour nous, c'est un devoir pour les générations qui viennent.

- Cet Agenda 21 ouvre de nouvelles perspectives, tout en reprenant des politiques déjà partiellement engagées. Ainsi, pour la réduction des déchets ou pour l'énergie, où nous avons quelques longueurs d'avance sur la valorisation du bois et où nous attendons quelques réalisations en 2011 en matière d'éolien. De même pour les ressources en eau. Un Sage approuvé, un Sage en cours de création, un contrat conchylicole qui commence à porter ses fruits, trois Contrats de restauration et d'entretien des cours d'eau. Peu de territoires peuvent se vanter d'une telle mobilisation, même s'il nous reste à faire. Ainsi 2011 sera une année de réflexion sur l'intercommunalisation de l'assainissement non collectif, le fameux Spanc. De même, nous resterons vigilants sur la décharge de Plouray, après l'avis très négatif de la Commission Locale de l'Eau, comme sur la carrière d'Arzano.
- L'Agenda 21 a été lancée le 4 mars 2009 avec Jean-Claude Pierre, président de l'association Nature et Culture, qui nous accompagne. Des ateliers internes et 5 ateliers grand public ont suivi. Puis les réunions du Comité de Pilotage se sont succédé, jusqu'à aboutir à un programme relevant 9 enjeux et une quarantaine d'actions. Après ce travail très ouvert et participatif, il nous reste à faire partager ce programme à l'ensemble des commissions et au Conseil communautaire. Ce sera fait en ce début d'année, en parallèle avec la procédure budgétaire.
- Quels sont les grands axes de travail ouverts ou confortés par cet Agenda 21 et sur lesquels nous reviendrons plus longuement en ce début d'année ?
  - Viser l'autonomie énergétique du Pays de Quimperlé,
  - Préserver nos ressources et nos paysages,
  - Réduire et recycler nos déchets,
  - Mettre en œuvre un urbanisme durable,
  - Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture,
  - Mettre en œuvre une stratégie de développement économique durable,
  - Renforcer l'approche sociale des services à la personne,
  - Renforcer la citoyenneté,
  - Améliorer les pratiques internes.

### **Un pouvoir d'agir, de construire, d'inventer.**

Voilà l'outil formidable qu'est devenue la Cocopaq alors que nous nous apprêtons à fêter ses 18 ans. L'on entend souvent que l'action communautaire, en se développant, enlève du pouvoir aux communes. Je ne partage pas cette idée, pas plus que mes collègues du Pays de Quimperlé. Car ce pouvoir d'agir, de construire, d'inventer que nous représentons est au service des 16 communes, des 333 élus communaux, des plus de 52 000 habitants. Nous n'enlevons pas de pouvoir aux communes, nous en ajoutons. Qui pourrait imaginer que les communes seules aient pu réaliser tout ce que je viens de citer ? Cela vaut pour la Ville-centre, dont nous contribuons au rayonnement, comme pour les autres communes. Fin 2011, nous aurons complété un solide socle d'actions mutualisées pour un territoire toujours plus solidaire.

Alors bien sûr, tout ceci a un coût, qu'il nous faut sans cesse maîtriser. Améliorer nos procédures internes,

évaluer la performance de nos services, mutualiser avec les communes. Les chantiers sont nombreux et ils nous concernent tous, car nous partageons désormais la même ressource fiscale au travers du transfert de la Taxe d'Habitation. Que l'on ne s'y trompe pas, cette modification du panier fiscal de la Communauté, **en diminuant de moitié la participation des entreprises à notre budget**, va avoir des effets de longs termes. Il nous faut donc continuer l'élaboration d'un pacte financier et fiscal, concret et pragmatique, qui unisse les communes et leur intercommunalité. De même, n'oublions pas que la réforme des finances locales touche tous les niveaux de collectivités. Si la pénurie de finances se poursuit, nous serons appelés à l'avenir à nous substituer à des partenaires défaillants. C'est le long hiver des collectivités locales et des territoires ! Il est heureux, dans ce contexte, que le Conseil Général, sous l'impulsion de Pierre Maille, nous garantisse son soutien pour les années qui viennent. Ce sont donc plus de 5 millions d'euros, via le Contrat de Territoire, qui confortent nos grands projets.

La Cocopaq a 18 ans. L'âge de la majorité, l'âge où l'on pense aussi à s'installer. Il y a 18 ans, les élus se déchiraient pour savoir s'il fallait doter la Cocopaq d'un demi ou d'un quart de poste. Nous en sommes aujourd'hui à 130... Il est devenu urgent de mieux se loger et de mieux s'organiser. J'ai relancé le projet d'hôtel de communauté et de centre technique. Les terrains sont acquis ou en cours d'acquisition, reste à programmer les bâtiments. Ce seront des espaces modernes, pratiques et respectueux de l'environnement. Nous devons ce confort aux services, mais aussi aux élus et aux citoyens. Un groupe de travail y veillera. Mais j'ai aussi souhaité lancer une réflexion sur l'organisation des services. Il s'agit d'être plus performant face à l'augmentation des compétences, plus transversal pour mieux dégager du sens, plus efficace aussi dans la prise de décision.

Vous l'aurez compris, c'est un très lourd travail qui attend les élus communautaires et les services en 2011. **Pourtant, gardons confiance, car ce long hiver des collectivités et des territoires pourrait finir bientôt. A notre place, nous devons tout faire -agir, construire, inventer- pour que le Printemps des territoires soit pour demain.** Merci aux Vice-présidents, aux conseillers communautaires, à tous les élus des commissions, aux services et à nos partenaires. On ne peut pas agir, construire, inventer sans enthousiasme, sans passion, sans volonté. Je sais pouvoir compter sur votre détermination à tous pour continuer à bâtir, entre terre et mer, un territoire solidaire.

Bonne année à tous !  
Bloavez mad d'an holl !

**Nicolas MORVAN**